AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 2 -6-63259969

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)

55 Rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3
Tél. 60-95-87 (Postes 426 et 427)

ABONNEMENT ANNUEL : 30 F
C. C. P. LYON 9431-17
Régisseur Avances et Recettes D. D. A.
55, Rue Mazenod — 69 - LYON - 3°

Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

Bulletin N° 12 20 Juin 1974

VIGNE

MILDIOU - Même dans les secteurs où les orages des 16 et 17 juin n'ont pas été violents, un traitement devra être appliqué dès réception.

BLACK-ROT - En raison de l'extrême faiblesse des attaques, la protection ne sera pour l'instant maintenue qu'à proximité des vignes abandonnées.

BOTRYTIS - La protection sera maintenue partout où les symptômes décrits par le précédent bulletin auront été relevés.

OIDIUM - Maintenir la protection sur cépages sensibles.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES - Les indications du précédent bulletin restent valables.

ANTHRACNOSE DU CERISIER - Le traitement sera appliqué au fur et à mesure de l'achèvement de la récolte.

OIDIUM DU PECHER - La protection sera entreprise ou maintenue.

TORDEUSE ORIENTALE - Bien qu'une interruption nette se manifeste localement entre le 1er et le 2ème vol, on ne peut envisager d'interrompre la protection dans l'ensemble des vergers.

CARPOCAPSE - Les traitements contre la 1ère génération seront étendus entre le 22 et le 25 juin à l'ensemble des vergers dans toutes les régions déjà citées dans le bulletin. Entre ces mêmes dates ils seront renouvelés sur les parcelles déjà traitées et étendus aux régions suivantes: 3, 4, 8, 11, 13, 14, 25, 27, 35, 36, 42, 44, 45, 47, 50, 61, 62, 63, 64, 66, 68, 70, 72, 82, 88, 89, 90, 106, 113, 120, 126, 135, 144, 146, 148 et 151.

POU DE SAN JOSE - Le traitement d'été sera appliqué dès réception au sud de Roussillon, autour du 25 juin plus au nord. On utilisera un parathion émulsion à 30 gr/hl de matière active ou un oléoparathion à 25 gr/hl de m.a. ou le methidathion à 40 gr/hl de m.a.

CULTURES DIVERSES

PYRALE DU MAIS - Aucun traitement ne s'impose pour l'instant.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE - Le renouvellement et l'extension du 1er traitement ne s'impose pas pour l'instant. La surveillance et le traitement éventuel du doryphore est actuellement plus importante.

TORDEUSE DES POUSSES DU PIN - En pépinière et sur les jeunes arbres, un premier traitement devra être exécuté dans les zones d'altitude inférieure à 150m. dans les derniers jours de juin.

L'Ingénieur d'Agronomie chargé
des Avertissements agricoles
P.LATARD

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription
A.PITHIOUD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX

P 192